

PAMIERS LES PUJOLS
Ouvert à la CAP / AIP, VAC

SYNDICAT MIXTE DE
L'AERODROME DE PAMIERS LES
PUJOLS
☎ 05 61 02 09 09

LFDJ

43°05'26"N 001°41'45"E - 1114 ft (40 hPa)

RWY 09/27 1300 x 30 14 F/B/W/T Revêtue

AVT Carburants : 100 LL, AVGAS, JET A1. Station automatisée TPV carte TOTAL.
Lubrifiant : NIL. HOR AFIS. H24 station automatisée carte TOTAL. Paiement carte
TOTAL, chèques français, paiement en espèces accepté.

COM TOULOUSE APP 120.355 Mhz (au-dessus de 4000)
AFIS/ A/A 118.180 Mhz

NAV NDB PMR 384 KHz

RFFS Niveau 1.

MET 0200-2300 - TOULOUSE BLAGNAC - ☎ (IFR) : 05 61 16 43 12.

ATS AFIS :
Du 01 MAY au 30 SEP :
LUN-VEN : 0700-1100, 1300-1700 / SAM, DIM, JF : 0700-1100, 1300-1600.
Du 01 OCT au 30 APR : LUN-VEN : 0700-1100, 1300-1600.
En-dehors de ces HOR, SAM, DIM et JF : PPR PN 48 HR.
☎ : 05 61 68 71 43 - FAX : 05 61 68 74 48.

☎ @ Pamiers les Pujols : 05 61 68 60 60 - FAX : 05 61 68 65 86.
Para Club : 05 61 68 72 00.

Conditions d'utilisation de l'AD :

Activité ULM multiaxes possible après accord ATS. Activité IFR possible.
AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

Risque d'enneigement : se renseigner par téléphone sur disponibilité terrain.
L'activité AEM interfère avec les tours de piste basse hauteur.
Activités LF-R27, zone de tir "sol-sol" de Saint Félix de Rieutord au SW de l'AD à 4.0 NM, SFC/6500 ft.
Activité connue de PAMIERS Information (HOR AFIS) ou de TOULOUSE Information.

Activités diverses :

Activité para (N° 399) verticale AD, H24, FL 140. Utilisable après accord de l'exploitant de l'AD.
Activités simultanées voltige et parachutage interdits.
Priorité aux ACFT IFR et à l'activité de la CTA TOULOUSE ESSAIS 3.
Activité réelle connue de TOULOUSE INFO et PAMIERS INFO.
Parachutage au NW de l'AD (activité N° 309 Tour du Crieu) à 1,5 NM : H24, FL 120. Activité connue de TOULOUSE INFO.
Activité parachutage (N° 383), PAMIERS quartier Beaumont, NW de l'AD à 3.24 NM, 0700-1100 / 1300-1600, FL 115. Activité connue de TOULOUSE INFO, PAMIERS INFO.
Voltige (N° 6720) axe de 2500 m centré sur le seuil 09 et 500 m de part et d'autre de l'axe de piste, 1500 ft ASFC /2400 ft ASFC, HJ, PPR AFIS PN 48 HR.
Contact obligatoire sur PAMIERS Information ou A/A.
AEM (N° 9018) au Sud de RWY : HJ, 330 ft ASFC MAX.

PARAY LE MONIAL
Ouvert à la CAP / VAC

Mairie de Paray le Monial
☎ 03 85 81 95 00

LFGN

46°28'00"N 004°07'59"E - 1003 ft (36 hPa)

RWY 13/31 600 x 100 -/-/ Non revêtue

COM CLERMONT Info 120.675 Mhz
SAINT YAN APP 123.405 Mhz (au-dessus de 2000 ft ASFC)
SAINT YAN TWR 122.300 Mhz (au-dessus de 1000 ft ASFC et hors circuit de piste
uniquement)
A/A 123.500 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @ FAX Mairie : 03 85 81 24 84
Sur AD : 03 85 81 51 51.
Aéro-Club Charolais : 03 85 81 51 51 - accharolais@gmail.com
Planeurs Paray Bourgogne Sud : 03 85 81 08 19 - cvv71@wanadoo.fr

Conditions d'utilisation de l'AD :

TODA 31 réduite cause présence d'une route à l'extrémité de piste 31.

Activités diverses :

AEM N° 9502 : 450 ft ASFC SR-SS.

49°00'35"N 002°32'52"E - 392 ft (14 hPa)

RWY	08L/26R 08R/26L 09L/27R 09R/27L	4142 x 45 2700 x 60 2700 x 60 4200 x 45	100 R/B/W/T 100 R/B/W/T 100 F/B/W/T 100 R/B/W/T	Revêtu Revêtu Revêtu Revêtu
Balissage	08L/26R ; 27L 08R/26L ; 09L/27R ; 09R	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		66 ft 63 ft
AVT	Carburants : TR.0 ; TR.4. Lubrifiant : tous indices (CIV) H24. Interruption du service chaque lundi entre 0000 et 0200 pour contrôle réglementaire du réseau et le dernier jour de chaque mois calendaire entre 2250 et 2310. Eventuellement par les compagnies exploitantes.			
	1- SERVICE D'ASSISTANCE EN ESCALE			
	(1) Coordonnateur des aéroports parisiens : ☎ : 01 49 75 88 10 - FAX : 01 49 75 88 20 @ : hdqcohx@cohor.org - Site web : www.cohor.org			
	(2) Assistance ALYZIA (CDG1 - CDG2 - CDG3) : Fréquence : 131.915 ☎ : 01 48 16 22 13 (Chef d'escale de permanence) - FAX : 01 70 03 17 79 @ : cepcdg@alyzia.com ; traficcdg@alysia.com (Bureau plan de vol)			
	(3) Assistance Air France (CDG1 - CDG2) : ☎ : 01 48 64 13 31 (Chef d'escale de permanence) - ☎ : 01 74 29 38 90/91 (CDG1) ☎ : 01 48 64 97 37 (CDG2) - FAX : 01 74 29 23 89 - @ : mail.hub.do@airfrance.fr Fréquence : 131.585 (moyen courrier) / 131.880 (long courrier)			
	(4) Assistance Europe Handling (CDG1 - CDG2) ☎ : 01 48 16 30 40/01 48 16 30 39 FAX : 01 48 16 84 32 - Fréquence : 131.470 @ : AH-REPS@geh.aero ; regultraficcdg1@geh.aero ; huehrard@geh.aero			
	(5) Assistance Swissport (CDG3) : ☎ : 01 74 37 15 66/06 88 46 62 71 FAX : 01 74 37 15 83 - cdg3.cep@swissport.com			
	(6) Coordonnées du gestionnaire de l'aéroport : FAX : 01 48 62 94 44 ☎ : 01 48 16 11 79 (responsable d'Exploitation Plateforme) ; 01 48 62 39 79 (AOC)			
	(7) Pour correspondance uniquement entre/avec vols AIR FRANCE : Poste de décision et coordination des opérations (PCO) pour la compagnie AIR FRANCE ☎ : 01 48 64 21 06 - FAX : 01 74 29 23 89 - mail.hub.do@airfrance.fr Fréquences : 131.585 (moyen courrier) / 131.880 (long courrier).			
	2- OXYGENE ET SERVICES CONNEXES : Disponibles dans les compagnies.			
COM	ATIS DE GAULLE APP TWR SOL PREVOL	128.230 - 127.130 Mhz ☎ 01 48 62 10 92 121.155 - 125.830 - 126.575 (s) - 119.850 - 126.430 - 118.150 133.380 - 124.355 - 136.275 - 131.200 Mhz 119.250 - 120.655 (s) - 120.900 - 118.655 - 125.330 (s) - 123.605 - 119.625 (s) Mhz 121.610 - 121.780 - 121.810 - 121.980 Mhz 121.730 - 121.840 Mhz		
NAV	DME DME ILS/DME 09R ILS/DME 27L ILS/DME 08R ILS/DME 26L ILS/DME 26R ILS/DME 08L ILS/DME 09L ILS/DME 27R	CGN PGS CGE CGW DSE DSU GAU GLE PNE PNW	115.350 Mhz/CH 100 Y 117.050 Mhz/CH 117 Y 110.100/334.400 Mhz/CH 38 X 110.700/330.200 Mhz/CH 44 X 108.550/329.750 Mhz/CH 22 Y 108.350/333.950 Mhz/CH 20 Y 111.950/330.950 Mhz/CH 56 Y 108.700/330.500 Mhz/CH 24 X 109.350/331.850 Mhz/CH 30 Y 110.350/334.850 Mhz/CH 40 Y	
Douanes	H24.			
Police				
RFFS	Niveau 10 : H24. RFFS 1 (Nord) et RFFS 2 (Sud) : niveau 10. Voir carte AD 2 LFPG ADC 01.			
MET	H24 - CRA-ROISSY - ☎ (IFR) : 01 74 04 18 05.			
ATS	H24.			
☎	FAX ADP : 01 48 16 30 61.			
Conditions d'utilisation de l'AD	: Interdit aux ACFT non munis des fréquences APP et TWR.			
Conditions d'accès	: - accord préalable du coordonnateur des aéroports parisiens (Coordonnateur des aéroports parisiens : ☎ : 01 49 75 88 10 - FAX : 01 49 75 88 20 - @ : hdqcohx@cohor.org - Site web : www.cohor.org). - assistance obligatoire par société agréée. Voir TXT03. - les opérateurs non basés envisageant un séjour de plus de 24 HR doivent contacter les services d'Aéroports de Paris (PPR 24 HR) (Coordonnées du gestionnaire de l'aéroport : ☎ : 01 48 64 62 62 (responsable d'exploitation plateforme) - ☎ : 01 48 62 39 79 (PCO) - FAX : 01 48 62 94 44). Les opérateurs d'aviation d'affaires ou privée sont invités à prendre connaissance de l'arrêté du 15 novembre 1994 relatif à la répartition du trafic intracommunautaire au sein du système aéroportuaire parisien et peuvent formuler leur demande d'accord préalable du coordonnateur par l'intermédiaire d'une société d'assistance agréée. Voir TXT 03.			
Avions	: Contacter avant le vol la subdivision Contrôle de l'organisme SNA RP/CDG, afin de convenir par avance des modalités d'intégration dans le trafic de l'aérodrome. @ : lfpq-ctl@aviation-civile.gouv.fr			
Hélicoptères	: voir carte VAC HEL. Interdit à tous autres ACFT et aux vols d'entraînement.			
Annulation IFR	, en vue de la poursuite du vol en VFR vers un aérodrome voisin : interdite sur toutes les approches finales de l'AD PARIS-CHARLES DE GAULLE.			
Danger à la navigation	: Hot spots : voir AD2 LFPG GMC 01/02.			

48°58'10"N 002°26'29"E - 220 ft (8 hPa)

RWY	03/21	2395 x 45	47 F/C/W/T	Revêtue
	07/25	2991 x 45	58 R/C/W/U	Revêtue
	09/27	1847 x 45	47 F/C/W/T	Revêtue

Balisage	03	PAPI 3.4 ° (5.9 %)		62 ft
	07	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		65 ft
	21	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		62 ft
	25	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		65.8 ft
	27	PAPI 3.0 ° (5.2 %)		50 ft

AVT Carburants :TRO, JET A1. Lubrifiants : W80 - W100 - W120.
Turbine oil : 390-500-750, fluide 3.4.5.6, prist (CIV-MIL). 0500-2200.

Toutes réparations possibles. Assistance obligatoire par sociétés basées agréées.

Le nom de la société assistante doit être obligatoirement mentionné en case 18 du FPL en remarque (RMK).

Oxygène et services connexes : pour tous types d'équipement CO2.

Liquide hydraulique et dégivrant.

COM	ATIS LE BOURGET	120.000 Mhz	01 48 62 43 92
	DE GAULLE APP	121.155 - 119.850 - 118.150 -124.355 Mhz	
	LE BOURGET TWR	118.925 - 118.400 Mhz (s)	
	SOL	121.900 Mhz	
	PREVOL	121.950 Mhz	

NAV	VOR-DME	BT	116.100 Mhz/CH 108 X
	ILS/DME 07	LBG	109.500/332.600 Mhz/CH 32 X
	ILS/DME 27	RGE	110.550/329.450 Mhz/CH 42 Y
	LOC 25	LBW	111.100 Mhz

Douanes H24.

Police

RFFS Niveau 8 : H24. ☎ : + 33 1 48 62 53 18

MET H24 - PARIS CHARLES DE GAULLE - (IFR) ☎ : 01 74 04 18 05.

ATS H24.

☎ FAX ADP : 01 48 62 41 59.

Conditions d'utilisation de l'AD :

Attention danger de confusion entre les QFU 247°, 264° et la bande désaffectée située entre ces QFU.

RWY 27 utilisable exclusivement à l'atterrissage des avions d'envergure inférieure à 52 m.

RWY 09 utilisable exclusivement au décollage des avions d'envergure inférieure à 52 m.

L'AD est interdit au trafic commercial régulier et charter, réservé aux ACFT obligatoirement munis des FREQ de "DE GAULLE APP" (IFR) et "LE BOURGET TOUR".

ACFT tous types aucun vol local d'entraînement n'est admis de jour comme de nuit (Exceptionnel et sur PPR pour ACFT à hélice).

Aucun ACFT équipé de turboréacteurs ne peut quitter le point de stationnement en vue d'un décollage, entre 2115 et 0500, heures UTC HIV de départ du point de stationnement.

Aucun ACFT à hélices de masse maximale au décollage certifiée supérieur à 9000 kg non conforme aux normes énoncées à l'annexe 16 de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944, volume 1, 2ème partie, chapitre 3, 4 ou 14, ne peut sur l'AD de Paris Le Bourget :

- quitter le point de stationnement en vue d'un décollage entre 2215 et 0500, heures UTC HIV ;
- atterrir entre 2230 et 0515, heures UTC HIV.

MESURES DE REGULATION DE TRAFIC : Pour raison de sécurité et conformément aux conditions d'accès dans la zone réglementée LF-R275, l'accès à l'AD de PARIS LE BOURGET est soumis à régulation des vols VFR (PPR). Ces régulations ne concernent pas les vols hélicoptères et les missions de service public (défense, intérieur, police, douanes, protection civile, évacuations sanitaires). Toute demande de PPR doit être transmise par mail avec un préavis de 48 HR ouvrées minimum à l'adresse suivante : ppr-vfr-lfpb@aviation-civile.gouv.fr. Ces dispositions ne modifient pas les dispositions réglementaires relatives au dépôt des plans de vol en VFR pour le passage des frontières ou les traversées maritimes.

Accès en VFR à l'aérodrome de PARIS LE BOURGET via W1 voir ENR 3.5 et carte aéronautique 1/250 000, nécessité vérification soigneuse de la position pendant toute la durée de l'approche. DEP RWY 03 et 09 impliquent obligation d'effectuer virage au plus tard à l'extrémité RWY, soit à droite ou à gauche pour RWY 03, uniquement à droite pour RWY 09. Par trafic IFR important, des mesures de régulation de débit pourront être appliquées aux avions VFR. Transpondeur mode A avec alticodeur obligatoire en CTR PARIS.

Danger à la navigation :

Obstacles : Présence d'arbres d'altitude 328 ft (108 ft), situés à 1700 m du seuil 25, grévant la trouée d'atterrissage.

Etre très attentif aux clairances de traversée ou pénétration de piste.

- La traversée de piste ne s'effectue que sur clairance explicite du contrôle.

- Le collationnement de toute instruction avant une traversée de piste est exigé.

HS 1 : TWY traversant une piste avec ACFT à l'arrondi.

HS 2 : Le point d'attente est situé assez loin du seuil de piste.

HS 3 : Risque de confusion entre les deux seuils 07 et 09.

HS 4 : Traversée de piste 03-21. Cette piste est très faiblement utilisée mais reste active.

HS 5 : Noeud de circulation important (appareils et véhicules) avec mauvaise visibilité due à la présence de bâtiments.

PARIS ORLY	Aéroports de Paris		LFPO
Ouvert à la CAP / AIP, VAC	☎ 06 68 60 50 08		
48°43'24"N 002°22'46"E - 291 ft (11 hPa)			

RWY		2400 x 45	95 R/C/W/T	Revêtu
	06/24	3650 x 45	94 R/B/W/T	Revêtu
	07/25	3320 x 45	114 F/B/W/T (1) 105 R/B/W/T (2)	Revêtu

(1) PCN 105 R/B/W/T sur les 1020 derniers mètres.

(2) PCN 114 F/B/W/T sur les 2300 derniers mètres.

Balissage		PAPI 3.0 ° (5.2 %)	68 ft
	24, 25	PAPI 3.0 ° (5.2 %)	72 ft
	02, 06	PAPI 3.0 ° (5.2 %)	67 ft
	07	PAPI 3.0 ° (5.2 %)	75 ft
	20	PAPI 3.4 ° (5.9 %)	

AVT Carburants : Jet A1 (CIV-MIL), 100 LL non disponible.
Lubrifiants : tous lubrifiants pour ACFT courant (CIV-MIL).
0500-2230. Non assuré de 2230 à 0500, sauf accord spécial négocié avec essenciers locaux.
Réparations : Eventuellement par compagnies exploitantes.
Oxygène et services connexes disponibles dans les compagnies aériennes.

COM		126.505 Mhz ☎ 01 87 36 68 28
	ATIS (FR)	131.355 Mhz ☎ 01 87 36 68 30
	ATIS (EN)	ORLY APP 124.450 - 123.875 - 118.855 (s) Mhz
	TWR	118.700 - 120.500 (s) Mhz
	SOL	121.705 - 121.815 (s) Mhz
	PREVOL	121.555 - 120.500 (s) Mhz

NAV		113.950 Mhz/CH 86 Y
	DME	108.150/334.550 Mhz/CH 18 Y
	ILS/DME 07	OLE 110.300/335.000 Mhz/CH 40 X
	ILS/DME 02	ORE 108.500/329.900 Mhz/CH 22 X
	ILS/DME 06	OLO 110.900/330.800 Mhz/CH 46 X
	ILS/DME 24	OLW 111.750/333.350 Mhz/CH 54 Y
	ILS/DME 25	

Douanes H24.

Police

RFFS H24 : Niveau 9.

En cas d'urgence médicale à bord d'un aéronef, le pilote doit le signaler aux ATC en indiquant les éléments suivants :

- Age et sexe de la victime, - Est-elle consciente ou inconsciente,

- Type de malaise, de symptômes, ou de blessures.

Le contrôleur informera alors le service compétent.

MET H24 - PARIS ORLY - (IFR) ☎ : 01 75 64 22 46.

ATS H24.

☎ @ 01 70 03 66 01

PCNA (Poste de Coordination de la Navigation Aérienne) : (0)1 49 75 65 40

RSFTA : LFPOZPZX

@ : orly.pcna@aviation-civile.gouv.fr

RPA_terrain_ORLY@adp.fr ; ☎ : 01 70 03 00 57 ou 06 10 89 04 43.

RPA_APOC_ORLY@adp.fr ; ☎ : 06 71 76 19 99.

Conditions d'utilisation de l'AD :

Interdit aux ACFT non équipés des fréquences APP et TWR ou d'un transpondeur modes A+C.

Interdit aux vols d'entraînement.

- Assistance obligatoire par société agréée. (2) à (5).

- Autorisation d'accès :

- Accord préalable du coordonnateur des aéroports parisiens (1)

- PPR PN 72 HR ouvrables avant le vol auprès du SNARP/ORLY Service Exploitation

- Subdivision Contrôle. E-mail : lfpo-sub-ctl@aviation-civile.gouv.fr - ☎ : 01 49 75 65 74.

(1) COHOR ☎ : (0)1 49 75 88 15 - E-mail : office@cohor.org

(2) AIR FRANCE ☎ : (0)1 58 08 90 00 / (0)6 86 57 04 53 - FAX : (0)1 41 75 60 01 - FREQ : 131.890

(3) GROUPE 3S ☎ : Superviseur d'Escale de Permanence (S.E.P.) : (0)6 31 85 40 05

Responsable de Piste de Permanence (R.P.P.) : (0)6 89 18 05 61 - FAX : (0)1 49 75 46 05 FREQ : 131.935

(4) GROUPE EUROPE HANDLING ☎ : (0)1 74 22 51 14 - (0)6 89 47 79 27

- FAX : (0)1 49 75 49 88 - (0)1 49 75 19 58 - FREQ : 131.625

(5) ORLY FLIGHT SERVICES (O.F.S) ☎ : (0)1 49 75 35 63/64 - (0)6 12 12 00 41

- FAX : (0)1 49 75 35 65 - FREQ : 131.490.

Danger à la navigation :

HS : risque d'incursion de piste via TWY W5 si le pilote n'identifie pas le TWY W1 en virage vers le Nord après LF.

PARIS SACLAY VERSAILLES		AEROPORTS DE PARIS		LFPN
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 06 69 58 04 03		
48°44'59"N 002°06'40"E - 538 ft (20 hPa)				
RWY	07L/25R 07R/25L	1100 x 30 1050 x 30	12 F/C/Y/U MTOW 5.7 t	Revêtue Revêtue
Balissage	07L 25R 07R/25L	PAPI 3.0 ° 5.2 % PAPI 3.5 ° 6.1 % PAPI 3.0 ° 5.2 %		40 ft 59 ft 30 ft
AVT	Carburants : 100 LL- JET A1 Lubrifiants : 80 - 80 D - 100 - 100D - Aéro DM Aéroturbine Paiement : Cartes de crédit : TOTAL, American Express, VISA, UVAIR, paiement en espèces. ☎ : 01 39 56 31 26. 0600-2000. Extension possible jusqu'à 2100 sur PN de 4 HR Monomoteurs et bimoteurs ; avions et hélicoptères Assistance : CLEAN AERO SERVICE : ☎ 06 82 09 46 32 Accueil commercial : AIR AFFAIRES ASSISTANCE : ☎ 06 08 25 26 49 - FAX : 01 39 56 54 12 @ : affairesassistance@wanadoo.fr			
COM	ATIS TOUSSUS TWR - A/A GND (SOL)	127.480 Mhz 120.750 Mhz 122.130 Mhz	☎ 01 36 56 54 70	
NAV	ILS-DME 25R TSU	TNO VOR	110.15 Mhz CH 38 Y 108.25 Mhz	
Douanes	- VOLS INTRA SCHENGEN ET UE :			
Police	Autorisés sous conditions de franchises (capitaux et marchandises). Voir site internet : www.douane.gouv.fr - VOLS HORS SCHENGEN (ROYAUME-UNI, IRLANDE, ROUMANIE, BULGARIE, CHYPRE, CROATIE) OU HORS UE : Interdits.			
RFFS	Niveau 3 - 0530-2130. ☎ : 01 39 56 46 58 Niveau 3 : pendant HOR RFFS si ATS assuré. Niveau 1 : si ATS non assuré et en dehors des HOR RFFS.			
MET	H24 - PARIS ORLY - (IFR) ☎ : 01 75 64 22 42.			
ATS	TWR : 0600-2130. SNA RP : Service de contrôle ☎ : 01 39 56 34 75 - FAX : 01 39 56 43 26			
☎ @	Information redevances aéronautiques : - @ : airportfees_lbg@adp.fr - 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 31 24			

Conditions d'utilisation de L'AD :

1. Conditions générales :

AD réservé aux ACFT munis de radio. TORA RWY 25L = 945 m. TORA et TODA RWY 25L : distances réduites cause présence d'aéronefs au roulage dans l'axe de piste sur la voie de circulation W.

2. Restrictions d'exploitation (tous aéronefs) :

AD interdit à tout trafic 2130-0500.

AD interdit aux ACFT dont la masse au décollage est supérieure à 12 t.

Activité VFR interdite aux ACFT munis de turboréacteurs.

AD réservé aux VFR basés 0500-0600.

Plages de silence, du 1er Avril au 30 Septembre, le dimanche et les jours fériés 1100-1400.

- Aérodrome interdit à tout trafic d'aéronefs à motorisation thermique. Cette disposition ne s'applique pas aux aéronefs exploités dans le cadre d'évacuation sanitaire, à caractère d'urgence.

- Les points fixes sont interdits.

- La circulation de surface est uniquement autorisée pour déplacement de point de parking ou vers l'atelier de maintenance.

En dehors des HOR du contrôle d'aérodrome :

- Aérodrome réservé aux aéronefs VFR et IFR basés, en A/A selon consignes locales.

- Aérodrome interdit aux aéronefs non basés VFR et IFR sauf dérogation obtenue auprès de la DSAC NORD.

3. Conditions d'utilisation ULM :

Activité ULM de classes 3 et 6 selon dispositions de l'arrêté du 12 Juillet 2019.

Activité ULM de classes 1, 2, 4 et 5 interdite.

Indiquer la classe d'ULM au premier contact.

Dangers à la navigation aérienne :

Trafic IFR significatif.

A l'arrivée et au départ, il est recommandé d'éviter le survol du DME RBT en raison de la concentration de trafic à la verticale de ce moyen radio.

AEM (N°8571) : 8.2 km au Sud-Ouest de l'AD.

PAU PYRENEES		SEA AIR'PY		LFBP
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 05 59 33 33 00		
43°22'48"N 000°25'07"W - 616 ft (22 hPa)				
RWY	13/31	2500 x 45	52 F/C/W/T	Revêtu
Balisage	13 31	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		70 ft 53 ft
AVT	0430-2000. En-dehors de ces HOR, O/R PN 1 HR par ☎ : 05 59 33 33 36 ou E-mail : airbppuf@outlook.fr. Distributeur automatique 100LL. carte AIR BP Carte Bleue VISA AMEX MASTERCARD soumises au déplacement d'un opérateur ; délai éventuel à prévoir Cash 750 euros maximum. Carburants: 100LL - JET A1 (CIV-MIL) - F34 AG (MIL). Heli Beam (PART 145), avion et hélicoptère, ☎ : 05 59 33 21 35. Locavion aéroservice ☎ : 05 59 33 18 74. ☎ : 05 59 33 33 53 - FAX: 05 59 33 33 22 - SITAPUFAPXH - Email: trafic@pau.aeroport.fr Assistance obligatoire pour tous les ACFT de plus de 6 PAX.			
COM	FIS	126.525 Mhz		
	ATIS	128.480 Mhz		
	PYRENEES APP	128.800 - 121.175 Mhz (s)		
	TWR	124.150 Mhz		
	SOL	121.755 Mhz		
	MIL ALAT	139.025 Mhz		
NAV	NDB	PO	397 Khz	
	NDB	PU	364 Khz	
	ILS/DME 31	PYR	110.1 Mhz CH 38X	
Douanes Police	PPR PN 48HR par ☎ : 06 08 53 01 67 ou 07 72 39 38 31 ou 09 70 27 56 00. Obligatoire pour tous vols internationaux hors Schengen autres que vols commerciaux programmés ou déroutés. @ : bsi-pau@douane.finances.gouv.fr			
RFFS	Niveau 7 : 0500-2200. En dehors de ces HOR : - niveau 5, - niveau 7 sur PPR PN 24 HR, - niveau 8 sur PPR PN 48 HR. Pour PPR, contacter service TRAFIC 05 59 33 33 53.			
MET	0145-2245 TOULOUSE ☎ MET (IFR) : 05 61 16 43 12.			
ATS	CIV : H 24. Aérodrome de Pau Pyrénées - 64230 Uzein E-mail : sna-so-pyrenees-ctl-ld@aviation-civile.gouv.fr MIL : LUN-JEU : 0700-1615 - VEN : 0700-1100. Activable H 24. 5ème RHC / 4ème RHFS : ☎ : 05 59 40 41 40.			
☎	Plan de vol : MIL : RSFTA / AFTN LFBPZXXA 5ème RHC / 4ème RHFS : 05 59 40 41 38.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD interdit aux planeurs. ULM autorisés si radio et transpondeur.

Pour les MIL :

- ACFT à destination du 5ème RHC, LDG soumis à l'obtention d'un PPR auprès des opérations.

☎ : 05 59 40 41 35 ou par FAX : 05 59 40 44 04.

- ACFT à destination du 4ème RHFS, LDG soumis à l'obtention d'un PPR auprès des opérations :

☎ : 05 40 03 73 50 la veille ou dernier jour ouvrable : plots A, B, C réservés aux avions, plot N°3 réservé aux ACFT de transport d'autorités.

Pour les ACFT dont le PCN est supérieur : LDG soumis à obtention d'un PPR PN 48 HR et autorisation du commandant d'aérodrome.

Danger à la navigation :

Présence d'oiseaux importante d'octobre à mars. HS : distance de roulage courte depuis la zone d'embarquement para vers le point d'attente S1.

Activités diverses :

Activités de voltige.

N° 6666 : NW/SE, 1500 m. FL 065 - 2100 ft AMSL SR-SS.

N° 6660 : verticale RWY 13/31, longueur 2500 m. FL 065 - 2100 ft AMSL SR-SS.

N° 6661 : axe centré sur 43°22'06"N 000°25'44"W orienté 125°/305°. FL 050 - 500 ft ASFC. SR-SS.

Activité connue de PYRENEES INFO/APP/TWR.

Activité AEM :

9016 : 330 ft ASFC MAX. Information des usagers sur ATIS.

9493 (Meillon) : 500 ft ASFC (1150 ft AMSL)/SFC. SR-SS+2HR. Activité de nuit : 165 ft ASFC/SFC.

PERIGUEUX BASSILLAC		SYNDICAT MIXTE AIR		LFBX
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		DORDOGNE ☎ 06 74 34 16 22.		
45°11'51"N 000°48'55"E - 328 ft (12 hPa)				
RWY	11/29 11L/29R	1750 x 30 845 x 80	31 F/C/W/T /	Revêtue Non revêtue
Balisage	11 29	PAPI 4.5 ° (7.9 %) PAPI 3.4 ° (5.9 %)		27 ft 56 ft
AVT	JET A1 : HOR ATS. AVGAS 100LL : H24 et 7/7J. Lubrifiants ; NIL. Paiement carte TOTAL, VISA, chèque ou espèces. Assistance obligatoire pour tout aéronef de MTOW > 1.9 T. GPU 28V disponible sur demande.			
COM	AQUITAINE APP AFIS / A/A	119.275 Mhz 118.780 Mhz		
RFFS	Niveau 5 : HOR ATS. Niveau 1 : hors HOR ATS.			
MET	0450-0150 - BORDEAUX MERIGNAC - ☎ (IFR) : 05 57 29 12 79.			
ATS	AFIS : LUN-VEN sauf JF : 0700-1100, 1200-1600. En dehors de ces HOR : PPR PN 48 HR par E-mail. ☎ : 05 53 02 79 75. ☎ astreinte : 06 08 82 98 68 pour vols commerciaux, officiels et sanitaires E-mail : afis@smad-aeroport.fr			
☎ @	AFIS : +33 5 53 02 79 75 Exploitation HOR ATS : +33 7 86 62 00 62 Astreinte H24 : +33 6 08 82 98 68 @ AFIS : afis@smad-aeroport.fr @ Resp. Exploitation : c.lehair@smad-aeroport.fr @ Direction : direction@smad-aeroport.fr A.S.A.P. : 05 53 54 41 19. C.V.V.P. : 06 76 92 83 65. C.U.P. : 07 81 84 91 86.			

Conditions d'utilisation de l'AD : Activité IFR possible. AD réservé aux ACFT munis de radio.

Utilisation simultanée des pistes interdite. TORA, ASDA et LDA RWY 29 réduites cause RESA. RWY non revêtue réservée aux ACFT basés et aux pilotes de planeurs autorisés. En HOR ATS, les redevances sont payables à la tour. Toute redevance impayée en HOR ATS sera majorée lors de l'envoi de la facture.

Danger à la navigation :

Piste bombée : du point d'attente BRAVO, le THR 29 est invisible. Par fort vent de travers, turbulences modérées à fortes aux seuils 11 et 29. Cause relief, le terrain se trouve dans la pénombre à CS+15 MIN.

Activités diverses :

AEM : (N° 9134) 330 ft ASFC MAX, HJ. Activité planeurs annoncée sur fréquence AFIS.

Activité voltige sur AD (N° 6697) axe centré sur ARP, orienté 110°/290°, 2000 ft AMSL-FL50, SR-1100 et 1300-SS. (ETE : - 1 HR). Aviser PERIGUEUX INFO ou à défaut AQUITAINE APP en début et fin d'activité. Activité réelle connue de : - AQUITAINE INFO 120.575 - AQUITAINE APP 119.275 - PERIGUEUX INFO.

PERONNE SAINT QUENTIN		Communaute de Communes de la Haute Somme		LFAG
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 22 84 27 51		
49°52'08"N 003°01'47"E - 295 ft (11 hPa)				
RWY	09/27	1355 x 30	5.7 t	Revêtu
AVT	Toutes réparations aviation générale - PICARD'AIR - ☎ : 03 22 85 68 97.			
COM	A/A	129.805 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités diverses : Parachutage sur AD (N° 226) SR-SS+30, FL 135 MAX. Selon protocole.
 Information des usagers sur PÉRONNE A/A, LILLE INFO ou PARIS ACC.
 AEM (N°8245) : 300 ft ASFC SR-SS.

PEROUGES MEXIMIEUX		ACB de Pérouges		LFHC
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 29 50 83 55		
45°52'07"N 005°11'10"E - 703 ft (26 hPa)				
RWY	16/34	690 x 60	/	Non revêtu
AVT	Carburant : UL91 (CIV-MIL) HX. Paiement comptant ☎ : 06 29 50 83 55. Quantité limitée.			
COM	A/A	119.785 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

@ acperouges1@gmail.com

Activités diverses : AEM (N° 9600) : 350 ft ASFC, SR-SS.

PERPIGNAN RIVESALTES		SPL AEROPORTUAIRE REGIONALE (SPLAR)		LFMP
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 04 68 52 60 70		
42°44'27"N 002°52'11"E - 144 ft (6 hPa)				

RWY	13/31 15/33	1085 x 20 2500 x 45	22 F/C/W/T 60 F/C/W/T	Revêtu Revêtu
Balisage	15 33	PAPI 3.7 ° (6.5 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		52 ft 66 ft
AVT	Carburant : JET A1. 100LL/AVGAS et UL91 par automate en zone sud, proche hangar SABENA (roulettes indispensables pour hélicoptères). LUN-SAM : 0500-2000, DIM : 0630-2000. Autres HOR O/R avant 1900 ☎ : 04 68 61 28 14. TOTAL ENERGIES.			

Entretien, réparations (petits avions, hélicoptères).
 Aéro Service Roussillon : ☎ / FAX : 04 68 52 37 93.
 AEROSMITH66 ☎ : 04 68 63 27 60. E-mail : technicaloffice@aerosmith66.com
 AEROFUTUR MAINTENANCE ☎ : 04 68 84 43 64
 E-mail : anne-sophie@aerofutur-maintenance.fr
 Contact radio obligatoire pour stationnement ou assistance 131.775 Mhz.

COM	ATIS MONTPELLIER APP TWR / A/A / STAP SOL	127.880 Mhz ☎ 04 68 63 75 12 130.855 Mhz 118.300 Mhz 121.780 Mhz		
NAV	VOR-DME ILS/DME 33	PPG PL	116.250 Mhz/CH 109 Y 111.750/333.350 Mhz/CH 54 Y	
Douanes Police	Douane : 0700-1900. Pour vols extra-Schengen, stationnement obligatoire sur aire de trafic commerciale et préavis obligatoire : - PPR PN 24HR LUN-VEN ; - PPR PN 48HR SAM-DIM et JF. Adresser la demande par E-mail exclusivement, simultanément à : bsiperpignan@douane.finances.gouv.fr ET operations.perpignan@aeroports-laregion.fr			
RFFS	Niveau 7 : LUN-VEN : 0500-2200 ; SAM : 0500-1900 ; DIM : 0630-2200. Autre niveau sur demande auprès de l'exploitant AD. Pour autres HOR, faire demande auprès de l'exploitant : operations-perpignan@aeroports-laregion.fr			
MET	BASTIA PORETTA - ☎ 04 95 30 09 44.			
ATS	LUN-VEN : 0530-2130, SAM : 0530-1930, DIM : 0700-2130. Extension possible d'une heure annoncée sur ATIS.			
☎ @	OPS : 04 68 52 60 73 - FAX : 04 68 61 36 99 / operations.perpignan@aeroports-laregion.fr ACB du Roussillon : 04 68 73 48 18. Perpignan Hélico : 06 16 37 14 98.			

Conditions d'utilisation de l'AD : RWY 13/31 interdite aux jets et aux ACFT de code supérieur à A. AD réservé aux ACFT munis de radio. VAV interdit. Utilisable par les ULM multiaxes. Piste 15/33 limitée par vent traversier : - Supérieur à 25 kt (piste sèche). - Supérieur à 20 kt (piste mouillée).

Danger à la navigation : Site susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer. L'attention des pilotes est attirée par la présence d'une hélicoptère hospitalière en terrasse, située sous la finale 33, utilisable de jour et de nuit (activité annoncée sur A/A 118.3).
 Forte concentration d'oiseaux aux abords et sur l'aérodrome du 15 septembre au 1er février.
 Survol de la "La Narède" dangereux en dessous de 3600 ft AMSL (2600 ft ASFC) : tirs d'explosifs.

PERSAN BEAUMONT		Aéroports de PARIS (ADP)		LFPA
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 06 69 58 04 03		
49°09'54"N 002°18'42"E - 149 ft (6 hPa)				
RWY	05/23	972 x 100	/	Non revêtue
	10L/28R	830 x 20	5.7 t	Revêtue
	10R/28L	882 x 100	/	Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL - Lubrifiants : NIL. Paiement comptant. Heures de jour avec demande préalable ACB Paris Nord ☎ : 01 34 70 02 36. Air Jonction Technique ☎ : 01 30 34 00 61. Paris Nord Technique ☎ : 01 39 37 02 74. AIAC ☎ : 01 30 34 57 83. Entretien ULM ☎ : 06 09 25 84 12.			
COM	A/A	119.505 Mhz		
Douanes	NIL - (Douanes de Gennevilliers ☎ : 01 47 98 28 20).			
Police	BGTA du Bourget ☎ : 01 48 62 50 12.			
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	Redevances : 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 31 24 - @ : airportfees_lbg@adp.fr https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs-redevances AD de Persan Beaumont : 01 34 70 01 76 - FAX : 01 34 70 96 31.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Danger à la navigation :

En cas de fortes précipitations, piste 10R/28L non revêtue et 05/23 inutilisables.
 Attention particulière : intersection de deux QFU (THR 23 et 28L Non revêtues).

Activités diverses :

Activité voltige (N° 6204) : Verticale extrémité Nord de la piste désaffectée 05/23, 1800 ft AMSL - 3000 ft AMSL. HOR : voir AIP ENR 5.5. Activité réservée aux usagers basés. Annoncée sur FREQ A/A PERSAN, uniquement lorsque la LF-R 3110 PERSAN est active.
 Activité AEM (N° 8418) : 170 ft AAL sur piste désaffectée 05/23, partie centrale.
 Activité ULM : 350 ft AAL sur extrémité NE de la piste désaffectée 05/23.
 Activité réservée aux ULM basés ou autorisés par le gestionnaire ☎ : 01 30 34 56 60.
 Activité parachutisme ascensionnel : 600 ft AAL partie Sud de la piste Non revêtue 05/23 lorsque RWY 10/28 en service.
 Activité interdite si piste Non revêtue 05/23 utilisée par les ACFT.
 Activité ULM PARAMOTEUR à Chambly : rayon de 500 m centré sur le point 49 11 31 N 002 15 00 E, SFC/1200ft AMSL.

PHALSBOURG BOURSCHEID		Ministère des Armées (ALAT)		LFQP
Usage restreint / AIP, VAC, A VUE		☎ 03.87.25.28.40 (chef ops)		
48°46'05"N 007°12'18"E - 1018 ft (37 hPa)				
RWY	06/24	2202 x 45	19 R/B/W/T	Revêtue
AVT	HOR ATS. F34-O150 - O155 Essence avion (délai à prévoir 15 jours) NTI 1 et 2 pour SA342 - EC665 - HAD - NH90.			
COM	FIS	118.450 Mhz		
	ATIS	143.575 Mhz		
	APP PHALSBOURG	118.450 - 376.050 Mhz		
	TWR	129.800 - 397.375 Mhz		
	GND	139.600 Mhz		
NAV	NDB	PHG	424 Khz	
	ILS/DME 24	PB	110.15 Mhz / CH 38Y	
RFFS	OTAN 4 - OACI 6 sur préavis 72h (auprès des OPS). DSOA (Dispositions Spécifiques ORSEC Aérodrome) édition 2016.			
MET	LUN-JEU : 0630-1615 ; VEN : 0630-1115 Strasbourg ☎ 03 87 25 21 62. Activation sur alerte 2 HR avant le TKOF.			

ATS LUN-JEU : 0700-1615 VEN : 0700-1115.
 Activité réelle connue de : PHALSBURG APP 118.450.
 AD activable H24 selon les besoins du gestionnaire LF-R150.
 - A, B, C1, C2 et D1 : Activation possible du LUN 0700 au VEN 1115.
 Activation possible par NOTAM.
 - D2 : Activation possible MAR-JEU, sauf JF de SR-30 à SS+3HR.
 Activité connue de Strasbourg APP.

@ 03.87.25.21.63 BIA
 03.87.25.23.33 permanence base
 BIA : bia.phalsbourg@yahoo.fr
 Lignes téléphoniques enregistrées :
 03.87.25.21.53 (TWR) ; 06.21.42.45.59 (TWR cellular) ; 03.87.25.21.31 (CDQ)

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD à usage restreint AD interdit aux ACFT non munis de radio.
 Pour les ACFT autres que les ACFT d'état : AD réservé aux ACFT basés dans un rayon de 40 NM centré sur l'ARP LFQP et dont l'immatriculation est listée dans les protocoles d'accord entre le 1er RHC et l'ACB d'appartenance.
 L'accès à LFQP est possible uniquement pendant les HOR ATS, de jour et en VMC. Survol de l'AD interdit H24 en dessous de 300 m (1000 ft ASFC).
 Zone réglementée LF-R150 (voir AIP France ENR 5). LDG interdit sans accord préalable des OPS poste 2840 (HOR ATS) 2 HR avant. Inutilisable hors TWY et RWY. FPL obligatoire pour tous les ACFT en dehors HOR ATS. Le NR d'accord (PPR) devra figurer en case 18 du FPL. Portails A, B, C, D et K : 25 m de large . Interdits aux voilures tournantes ≥ 16,60 m. Un véhicule sera envoyé sur demande à tout ACFT extérieur. Accompagnement systématique de tout ACFT extérieur de nuit et par faible visibilité, sur la partie sud de la plateforme (non balisée).

Danger à la navigation :

Vol mongolfière à Weitersviller 48°50'54"N 007°25'38"E.

PIERRELATTE		SITA	LFHD
Ouvert à la CAP / VAC			
44°23'52"N 004°43'01"E - 195 ft (7 hPa)			
RWY	18L/36R 18R/36L	1100 x 100 / 1200 x 80 /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburants : 100 LL - Lubrifiants : 80 D. HJ sauf LUN et MAR. Paiement chèques, espèces, carte bleue ou carte TOTAL.		
COM	A/A	118.980 Mhz	
RFFS	Niveau 1.		
@	Les Ailes Tricastines : 04 75 04 01 49 sauf LUN et MAR. Club ULM du Tricastin : 06 07 31 88 58 AVT Planeurs : 04 75 96 42 31		

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux appareils munis de radio. Utilisation simultanée des pistes avions et planeurs interdite.
 Après pluies prolongées, inutilisable hors piste pour le roulage et résistance insuffisante de la piste pour avion > 2 t.

Danger à la navigation :

Ligne électrique perçant la trouée de décollage 18L. Voie routière dans les trouées 18L et 18R.

Activités diverses :

Activité parachutage (N° 438) : sur AD, SR/SS, FL 130. Activité réservée aux usagers autorisés par la DSAC Centre-Est. Activité connue de MARSEILLE ACC.
 Voltige sur AD (N° 6803) : 2200 ft AMSL / FL 045, HJ.
 AEM (N° 9815) : 500 ft ASFC, SR-SS.
 Activité de drones sur AD : LUN-MAR : 1200-1600 ; MER, JEU et VEN : 0600-1000.
 Heures d'activité connues à J-1 avant 1700 (ETE - 1HR) sur RAI. ☎ : 04 75 00 30 33.
 Activité treuillage planeurs sur piste 18L/36R : SFC / 2200 ft AMSL. Câble non balisé.
 Treuil équipé d'un gyrophare. Information des usagers sur A/A.

PITHIVIERS		ACB du PITHIVERAIS	LFPP
Usage restreint / VAC		☎ / FAX : 02 38 30 08 27	
48°09'23"N 002°11'28"E - 391 ft (14 hPa)			
RWY	07/25	1020 x 50 /	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiant : 60 (CIV) HX (voir ACB).		
COM	A/A	123.500 Mhz	
RFFS	Niveau 1.		
@	acptv@free.fr		

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT basés et à ceux basés sur les AD voisins (Aubigny, Bailleau Armenonville, Blois, Buno Bonnevaux, Briare, Chartres, Chateaudun, Etampes, La Ferrière-Alais, Montargis, Moret, Orléans St Denis De L'hotel, Romorantin, Vierzon). Utilisable par les HEL dans les conditions définies par la DSAC-O.

Danger à la navigation : Par vents traversiers du Nord ou du Sud, turbulences possibles en approche ou sur la piste. Manche à vent : possibilités d'indications non représentatives de la situation sur la piste ou en approche. Présence d'un gabarit routier au Nord et à l'Ouest.

Activités diverses : Activité de voltige (N° 6403) : verticale RWY, axée 068°/248°, 1700 AMSL/3500 AMSL. LUN-VEN : 1300-SS. SAM, DIM et JF : SR-SS. ETE : - 1 HR. Activité interdite si QNH inférieur à 1009 hPa.

PLOERMEL LOYAT Ouvret à la CAP / VAC		Ploërmel communauté ☎ 02 97 73 20 73		LFRP
48°00'07"N 002°22'43"W - 237 ft (9 hpa)				
RWY	10/28	800 x 50	/	Non revêtue
COM	A/A	118.250 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎	Centre de vol à voile de Brocéliande : 02 97 93 00 80. ULM club de Brocéliande : 02 97 73 89 33.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités diverses : Importante activité de treuillage annoncée par feu orange à éclats installé sur le treuil positionné sur le seuil 10 ou 28 de la piste de lancement au treuil au Nord de la piste balisée. Les verticales terrain sont à éviter en dessous de 2000 ft AMSL.

Activité de voltige planeur N° 6370 : axe orienté sur la piste 10/28, de 3000 m centré sur 48°00'07"N 002°22'43"W, 1500 ft AMSL / 4500 ft AMSL.

Plafond à 4000 ft AMSL si LF-R146A active. Activité réservée aux usagers basés, de SR à SS.

Information des usagers : RENNES INFO et A/A PLOERMEL.

POITIERS BIARD Ouvret à la CAP / AIP, VAC		Société d'Exploitation et d'Action Locale de l'Aéroport de Poitiers-Biard ☎ 05 49 30 04 40		LFBI
46°35'15"N 000°18'24"E - 423 ft (16 hPa)				
RWY	03/21 03L/21R 03R/21L	2350 x 45 1339 x 100 705 x 100	46 F/C/W/T / /	Revêtue Non revêtue Non revêtue
Balisage	03 21	PAPI 3.0 ° (5.2 %) PAPI 3.0 ° (5.2 %)		49 ft 54 ft
AVT	Carburant : SEALAPB. JET A1 (CIV-MIL) : HOR voir NOTAM. En dehors de ces HOR et pour vols commerciaux assistés uniquement, sur PPR avec PN 24HR. Paiement : carte Air BP, CB VISA/MASTERCARD, autres cartes sur autorisation Air BP - pour AVGAS, carte Air BP avec code pour le distributeur automatique. ☎ : 05 49 30 04 46 / 06 29 80 04 56 - FAX : 05 49 88 58 70. Sommaires (ACFT légers). Aéro Maintenance du Poitou ☎ : 06 24 69 50 58. Dégivreuse - Vide-toilettes - Lest - 2 GPU bi-tension 115 V AC 400 Hz/28 V DC - Convoyeurs bagages - AVIRAMP (hauteur opérationnelle max 3,4 m).			
COM	FIS ATIS POITIERS APP TWR / A/A	124.000 Mhz 121.780 Mhz ☎ 05 49 41 94 30 134.100 Mhz 118.500 Mhz		
NAV	VOR DME 21	POI PT	113.300 Mhz 110.950 Mhz/CH 46 Y	
Douanes Police	PPR PN 48HR obligatoire. Toute demande ne respectant pas les PN sera refusée. FAX : 05 56 79 28 37 E-mail : codt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr ; bsi-poitiers@douane.finances.gouv.fr			
RFFS	Niveau 7 : assuré sur vols commerciaux réguliers et O/R commerciale PN 48 HR HOR et niveaux voir NOTAM.			
MET	CRA-NANTES - (IFR) ☎ : 02 40 05 19 31.			
ATS	H24 du LUN 0500 ou JF 0700 au SAM 1900 ou veille de JF 2100 - DIM : 0700-2100. Chef CA ☎ : 05 49 37 73 80 horaires de bureau uniquement. En dehors de ces HOR et pour vols commerciaux uniquement, sur PPR avec PN 72 HR avant le VEN ou veille de JF 1100. Demande adressée à l'exploitant d'AD. Extension du service de contrôle au bénéfice des vols IFR programmés et vols sanitaires connue sur l'ATIS.			

☎ @ SEALAPB : LUN-VEN : 0800-1700. En dehors de ces HOR et pour vols commerciaux uniquement, PPR PN 12 HR. SAM, DIM, JF sur demande.
 FAX : 05 49 58 81 72 - Site internet : www.poitiers.aeroport.fr
 Opérations / Assistance en escale : 05 49 30 04 45 - @ : trafic@poitiers.aeroport.fr
 ACP : 05 49 58 22 14.
 ASPTT : 06 80 72 30 24.

Conditions d'utilisation de l'AD :

L'utilisation simultanée de la piste revêtue et d'une piste non revêtue est interdite.
 Piste non revêtue 03R/21L - information sur l'état de la piste ou conditions particulières d'utilisation disponibles auprès de l'exploitant. Piste non revêtue 03L/21R réservée aux aéronefs basés, sauf autorisation de l'exploitant. Procédure particulière d'utilisation. L'activité vélocité est limitée aux planeurs et moto-planeurs de l'aéro-club du Poitou et à ses invités. TORA RWY 21 réduite à 2345 m.

Activités diverses :

Entraînements de jets MIL, circuit à l'ouest, 1500 ft ASFC.
 L'entraînement des aéronefs de MTOW > 5,7 t ou équipés de réacteurs est interdit du LUN-VEN : 2000-0700 - DIM et JF. Entraînement SAM 0800-1100 et 1300-1500 soumis à l'autorisation du responsable ATC (ETE : -1 HR). PN 2HR transmis pendant les heures ouvrables.
 Circuits « basse hauteur » dans le cadre des vols d'entraînements avec instructeur en évitant le survol des zones habitées. Réservé aux aéronefs basés.

PONS AVY		ACB de Pons		LF
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 05 46 96 14 60		
45°33'57"N 000°30'49"W - 117 ft (5 hPa)				
RWY	13/31	1250 x 80	/	Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL - Lubrifiants : NIL. (CIV - MIL) HJ - Paiement comptant par chèque ou espèces.			
COM	COGNAC APP	132.450 Mhz	(au-dessus de 1500)	
	A/A	119.885 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	aeropons@wanadoo.fr			

Activités diverses : AEM N° 9050, 9051, 9187 : 400 ft AMSL, SR-SS. Selon protocole.

PONT SAINT VINCENT		ACB Albert Mangeot (ACAM)		LFSV
Usage restreint / VAC		☎ 06 48 81 35 37		
48°36'00"N 006°03'23"E - 1339 ft (48 hPa)				
RWY	06/24	1152 x 100	/	Non revêtue
	18/36	693 x 80	/	Non revêtue
COM	A/A	119.785 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
@	contact@acam54.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD agréé à usage restreint réservé au vol à voile, aux ACFT basés et à ceux autorisés par la DSAC - NE . Utilisable par les hélicoptères. RWY 18/36 : réservée aux atterrissages de planeurs.

Activités diverses :

Activité AEM (N° 8280) : SFC-450 ASFC. ETE : SR-SS, HIV : 0900-SS.
 Activité treuillage sur AD (N° 945) limitée à 2000 ft AAL, annoncée par le feu tournant installé sur le treuil.
 Activité parapente/paramoteur dans l'Est des installations.

PONT SUR YONNE		Communauté de communes de l'Yonne		LF
Ouvert à la CAP / VAC		Nord ☎ 03 86 67 99 00		
48°17'22"N 003°14'56"E - 232 ft (9 hPa)				
RWY	14L/32R	976 x 80	-/-	Non revêtue
	14R/32L	976 x 60	-/-	Non revêtue
AVT	Carburant : 100LL. Lubrifiant : NIL. Paiement : carte TOTAL (Automate) tous les jours, possibilité chèque ou espèces SAM et DIM.			
COM	A/A	118.180 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			
☎ @	AD : FAX : 03 86 96 30 73 - @ : ccyn@ccyn.fr ACB de Sens - ☎ : 03 86 67 04 73 - @ : aéroclub-de-sens@orange.fr Sens Planeur : ☎ : 03 86 67 13 09 - @ : contact@sensplaneur.fr La maison du pilote : ☎ : 03 86 67 14 56 - @ : lamaisondupilote@sfr.fr L'Envol ultraléger : ☎ : 03 86 67 20 70 - @ : contact@envol-ulm.fr			

Conditions d'utilisation de l'AD : Utilisation simultanée des pistes accolées avions/planeurs interdites. AD réservé aux ACFT munis de radio. Contact radio obligatoire.

Activités diverses : Activité de voltige (N° 6465) sur AD : axe RWY 14/32, 1000 m de part et d'autre de l'ARP, 1500 ft ASFC / FL050. MER, SAM, DIM et JF : 0800-1100, 1300-SS (ETE : -1 HR) .
 Activité réservée aux pilotes autorisés par le club Sens Planeur. Activité connue de SEINE INFO.
 Activité AEM (N° 8231) : 300 ft ASFC. ETE : 0600 - 2000, HIV : 0700-CS.

PONTARLIER		ACB de Pontarlier		LFSP
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 03 81 39 09 70		
46°54'30"N 006°19'45"E - 2683 ft (96 hPa)				
RWY	02/20 02L/20R	1000 x 30 875 x 80	5.7 t / 0.9 MPa /	Revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : 100 LL HX - Lubrifiant : 80 (CIV) PN 2 HR TEL : 03 81 39 09 70. Paiement comptant ou chèque. Carte TOTAL : automate H24.			
COM	A/A 135.705 Mhz			
Douanes	PPR PN 12 HR ☎ : 09 70 27 74 01 - FAX : 03 87 36 00 84.			
Police	@ : codt-metz@douane.finances.gouv.fr			
RFSS	Niveau 1.			
☎ @	Aéroclub de Pontarlier - @ : info@aeroclub-pontarlier.org Pontarlier ULM : 07 87 06 15 99. AEM Radio Modèle Club "Les Balbuzards" : 03 81 39 12 27 / 06 22 05 33 34.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio. Piste non revêtue réservée aux ACFT basés et aux ULM. Utilisation simultanée des pistes interdite. AD enneigé en période hivernale. Se renseigner auprès de l'ACB.

Danger à la navigation : Une attention particulière est demandée aux pilotes due à la proximité de l'hélistation de l'hôpital de Pontarlier, dont les trouées Nord (axe 320° / 140°) interfèrent avec les tours de piste 20 et les décollages en piste 02.

Activités diverses : AEM (N° 8054) sur AD : 500 ASFC, SR-SS. Selon protocole.

PONTIVY		Pontivy Communauté		LFED
Ouvert à la CAP / VAC		☎ 02 97 25 01 70		
48°03'25"N 002°55'24"W - 406 ft (15 hPa)				
RWY	09/27	1060 x 30	5.7 t/0.73 MPa	Revêtue
AVT	AVGAS paiement par CB.			
COM	A/A 129.755 Mhz			
RFSS	Niveau 1.			
☎ @	@ : info@pontivy-communaute.bzh ACB de PONTIVY : 02 97 25 57 79. AD : 02 97 25 03 90 sauf VEN.			

Conditions d'utilisation de l'AD : AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activités diverses : Voltige sur AD (N° 6364) : axe RWY de 1 km centré sur ARP, 2090 ASFC / 2500 AMSL - 4500 AMSL (plafond 4000 ft AMSL pendant l'activité de la LF-R 146 A), SR-SS. Activité connue de IROISE INFO. Information des usagers sur FREQ A/A PONTIVY. AEM (N° 8953) : 500 ft ASFC - SR-SS. Selon protocole.

PONTOISE CORMEILLES EN VEXIN		GROUPE ADP - Paris Aéroport		LFPT
Ouvert à la CAP / AIP, VAC		☎ 06 69 58 04 03		
49°05'48"N 002°02'27"E - 325 ft (12 hPa)				
RWY	05/23 12/30	1689 x 47 1650 x 50	14 F/C/W/T 12 F/C/Y/U	Revêtue Revêtue
Balissage	05 23	PAPI 3.2 ° (5.6 %) PAPI 3.2 ° (5.6 %)		47 ft 46 ft
AVT	Carburant : Aviation d'affaires : Lubrifiants - JET A1 : E-mail : ameridair@ameridair.com ☎ : +33 (0)9 62 61 19 36 - Carte crédit - carte TOTAL. Aviation générale : Zone Sud : 100LL : HX - Exploitant : Total Energies Aviation C/O. Aeroclub Hispano Suiza - ☎ : 01 34 41 77 00. Paiement : carte TOTAL ou espèces : 0800-1700 Toutes réparations avions légers et avions d'affaires pour les aéronefs de MTOW inférieure à 2730 kg. Pontoise Aéro Maintenance : ☎ : 01 30 17 24 10 E-mail : pontoise.aero.maintenance@gmail.com. Sauf entraînement, assistance obligatoire pour tous vols commerciaux ou aéronefs de MTOW > 3,5 t. Demande à formuler auprès du gestionnaire ou vers une société basée agréée. Le nom de la société ou de l'entraînement devra être renseigné en case 18 du FPL. Ameridair Handling ☎ : +33 9 62 61 19 36. E-Mail: ameridair@ameridair.com.			

COM ATIS 124.125 Mhz ☎ 01 30 30 52 08
 LE BOURGET APP 118.800 Mhz
 TWR / A/A 121.200 Mhz

NAV VOR PON 111.600 Mhz

Douanes Horaires douanes :
Police - VOL INTRA SCHENGEN ET UE : autorisé sous conditions de franchises (capitaux et marchandises) se référer : www.douane.gouv.fr

- VOL INTRA SCHENGEN ET HORS UE (Suisse, Liechtenstein, Islande, Norvège) :
 MAR VEN : O/R la veille avant 1100. SAM-LUN le dernier jour ouvrable avant 1100.
 E-mail : codt-idf@douane.finances.gouv.fr

- VOL HORS SCHENGEN (Royaume-Uni, Irlande, Roumanie, Bulgarie, Chypre, Croatie)
 ET HORS UE : interdits.

POLICE – BGTA ☎ : 01 48 62 50 24 – 01 48 52 50 12.

RFFS 0530-2130 - Extension possible O/R PN 72HR - ☎ : 01 30 31 96 03.
 Niveau 4 : HOR RFFS si ATS assurés.
 Niveau 1 : Absence ATS et hors HOR RFFS.

MET H24 - PARIS CHARLES DE GAULLE - (IFR) ☎ : 01 74 04 18 05.

ATS 0800-1900. Chef CA ☎ : 01 30 31 13 25.

☎ @
 Redevances :
<https://www.parisaeroport.fr/entreprises/services-aux-compagnies-aeriennes/tarifs/tarifs-redevances>
 - E-mail : airportfees_lbg@adp.fr - ou TEL : 01 49 75 74 61 ou 01 48 62 31 24.

Conditions d'utilisation de l'AD :

La MTOW des ACFT admis sur l'AD est limitée à 17 t.

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Activité ULM de classes 1, 2, 4 et 5 interdite.

Activité ULM de classes 3 et 6 autorisée selon les dispositions de l'arrêté du 12 juillet 2019.

Activité vols à sensations / baptêmes de l'air en avion à réaction réservée aux opérateurs autorisés par l'exploitant selon consignes locales.

Distances déclarées utilisables :

TORA, TODA et LDA RWY 05 réduites : cause abri du LOC situé à 90 m de l'extrémité de piste.

TORA et TODA RWY 12 réduites : cause gabarit routier situé dans la trouée de décollage.

TORA et TODA RWY 30 réduites.

POUILLY MACONGE		Le ciel de l'Auxois Sud alain.rateau4@wanadoo.fr		LFEP
Ouvert à la CAP / VAC				
47°13'14"N 004°33'37"E - 1413 ft (51 hPa)				

RWY 03/21 850 x 50 / Non revêtue

AVT Réservé ACB.

COM A/A 123.500 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ Les Ailes de Pouilly-Maconge : 06 23 22 53 70.
 ULM Club de Pouilly : 03 80 90 80 38.

Activités diverses :

Activité de voltige sur AD (N° 6497) : axe RWY 03/21 de 1000 m de part et d'autre de l'ARP.

500 ft ASFC - FL 055. Activité uniquement de jour : 0900-1100, 1300-1800 (ETE : - 1HR).

Activité réservée aux pilotes autorisés par l'exploitant.

PROPRIANO		Municipalité de PROPRIANO ☎ 04 95 76 00 44		LFKO
Ouvert à la CAP / VAC				
41°39'37"N 008°53'38"E - 16 ft (1 hPa)				

RWY 09/27 1400 x 30 6 F/C/Y/U Revêtue

AVT Jet A1 - AVGAS - Automat (Carte bleue VISA, Master card).

COM A/A 118.505 Mhz

RFFS Niveau 1.

☎ @
 Sur AD : 04 95 76 31 15.
 Ecole de pilotage Avion / Hélicoptère C.I.F.A. - Valinco : 06 07 39 88 10.
 Ecole de parachutisme du Valinco E.P.V. : 06 75 73 98 74.
 Aéroclub du Valinco : 04 95 76 09 82.

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD limité aux aéronefs dont l'envergure est inférieure à 24 m et dont la largeur hors-tout du train principal est inférieure à 6 m.

AD limité aux aéronefs de Masse Maximum décollage (MTOW) inférieure à 5700 kg.

AD réservé aux ACFT munis de radio. Paramoteurs : utilisation de l'AD après accord de l'exploitant.

Danger à la navigation :

Risque aviaire important. Présence d'un relief montagneux (Castellu di Baresi) dans la partie Est de la vent arrière. Risques de turbulences fortes à proximité des reliefs.

Obstacle : Groupe d'arbres faisant saillie au-dessus des surfaces de dégagement à une altitude de 15,3 m et à une hauteur de 10,8 m aux coordonnées géographiques suivantes : 41°39'37"N et 008°53'59,87"E

Activités diverses :

Parachutage sur AD (N°413) : FL 140, SR-SS + 30.

Du 1er Juin au 30 Septembre : - SAM et DIM : activité limitée au FL 070.

Activité réelle connue de AJACCIO APP et AJACCIO INFO.

Activité paramoteur connue en juillet et août au Nord de l'aérodrome sur Olmeto plage.

Vigilance accrue recommandée.

PUIMOISSON		Centre de VAV de Puimoisson		LFTP
Usage restreint / VAC		☎ 04 92 74 46 99 - 07 68 86 87 84		
43°52'08"N 006°09'46"E - 2469 ft (89 hPa)				
RWY	07/25 16/34	800 x 80 530 x 80	/ /	Non revêtue Non revêtue
AVT	Carburant : AVGAS - 100 LL, réservé aux ACFT basés.			
COM	A/A	123.500 Mhz		
RFFS	Niveau 1.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

AD réservé aux ACFT basés. Utilisation RWY 07/25 interdite par vent de secteur Nord supérieur à 20 kt. RWY 16/34 utilisable uniquement par les usagers basés de façon permanente ou saisonnière conformément aux consignes locales établies par la CAA.

Mouvements simultanés sur RWY 07 et 25 interdits.

Atterrissage des ACFT motopropulsés en QFU 074° autorisé par vent d'Ouest inférieur à 15 kt compte tenu de la déclivité du terrain.

Largeur des TWY : 30 m TWY A le long de la piste, et TWY B 22 m pour rejoindre le hangar, 45 m TWY C au Sud-Est de la piste. Extincteur situé à proximité de l'aire d'avitaillement.

Danger à la navigation :

QFU 338° : Aérologie fortement perturbée à l'ATT par mistral dû à la présence d'un ravin en amont du THR 34.

PUIVERT		Aéroclub les planeurs de Puivert		LFNW
Usage restreint / VAC		☎ 04 68 20 80 14		
42°54'37"N 002°03'17"E - 1610 ft (58 hPa)				
RWY	14/32	720 x 100	/	Non revêtue
COM	A/A	120.005 Mhz		
RFFS	Niveau 1 HOR ACB.			

Conditions d'utilisation de l'AD :

Aérodrome réservé au vol en planeur et aux aéronefs de servitude ainsi qu'aux avions et ULM autorisés par l'exploitant. Lors des opérations de treuillage planeurs et durant toute leur durée, le silence radio est obligatoire.

Danger à la navigation :

L'attention des usagers est attirée sur la présence d'obstacles à proximité de l'AD, une vérification des performances de l'aéronef est nécessaire.

Approches délicates (reliefs et turbulences). Par vent de secteur S à SE < 15 kt, il est recommandé de décoller au QFU 317° (pente descendante 2 %) sauf dispositions contraires du manuel de vol.

Par vent de secteur S à SE > 15 kt, il est recommandé de décoller au QFU 137°. Il est recommandé de commencer le virage à gauche avant Camp Gast pour suivre la trajectoire figurant sur la carte.

Présence de vents rabattants dans ce secteur.

Par vents forts de secteur NW ou SE : de fortes turbulences peuvent être rencontrées à la verticale et aux abords de l'aérodrome. Précaution à prendre : le même sens n'est pas forcément utilisé pour le décollage et l'atterrissage.

Activités diverses :

Activité AEM sur AD : 500 ft ASFC, le mercredi hors activité vol à voile, veille FREQ A/A obligatoire.

Activité AEM (N° 9770) 0,5 NM Sud-Ouest ARP : 500 ft ASFC, SR-SS, selon protocole.

Treuillage planeurs sur AD (N° 987) : SFC-3600 ft AMSL, SR-SS, feu tournant jaune sur treuil, câble non balisé.

PAS DE TEXTE